

Décision 04-D-33 du 19 juillet 2004

relative à des pratiques mises en œuvre sur
les marchés de certains produits
d'électronique grand public en 1998 et 1999 :
téléviseurs, magnétoscopes, caméscopes, Hi-
Fi, audio, appareils numériques et DVD

Posted on: 13 août 2004 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Concurrence

Dispositif(s)

Non-lieu

**Entreprise(s)
concernée(s)**

distributeurs et fabricants de produits
électroniques

Lire

le texte intégral de la décision

56.76 Ko